



Commune de ROQUEFIXADE

## COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 08 octobre 2022

<b>Membres en exercice :</b> 9	<i>L'an deux mille vingt-deux et le huit octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER</i>	Date de la convocation:
<b>Présents :</b> 9	<b>Présents :</b> Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Marc VALLVE, Amandine RAUZY, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS	
<b>Votants :</b> 9	<b>Représentés:</b>	
<b>Pour :</b> 9	<b>Excusés:</b>	
<b>Contre :</b> 0	<b>Absents:</b>	
<b>Abstentions :</b> 0	<b>Secrétaire de séance:</b>	

### Objet: ACCEPTATION DEVIS - RELIURE ÉTAT-CIVIL

Délibération n°: DE\_2022\_051

Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal l'obligation de procéder à la reliure des registres de l'État-Civil tous les 5 ans et maximum tous les 10 ans.

Or, on constate que les registres n'ont pas été reliés depuis l'année 1992.

Il convient donc de procéder à la reliure de ces registres en les groupant par lots de 10 ans.

Soit 3 volumes à relier comme suit :

- 1992 - 1999
- 2000- 2009
- 2010 - 2019.

L'Atelier de reliure "Au Bout du Fil" propose un devis pour un lot : 145.00 € + 20.00 € (option 4 coins en cuirs) + 15.00 € (option cuir de chèvre, recommandation des Archives Départementales).

Pour l'ensemble des trois volumes le montant total du devis est estimé à trois fois 180.00 € soit un total de 540.00€ TTC.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le devis de l'Atelier au Bout du Fil d'un montant de 450.00 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signé tous les documents nécessaires au bon déroulement de la reliure de l'État-Civil.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER



RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/10/2022 009-210902490-20221008-DE_2022_051 DE